

1915 FONTAINE Camille

19^e BATAILLON DE CHASSEURS	
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom: <u>Fontaine</u>	
Prénom: <u>Camille</u>	
Grade: <u>2^e classe</u>	
Corps: <u>19^e Bataillon de Chasseurs</u>	
N°	<u>4167 au Corps. — Cl. 1914</u>
Matricule.	<u>462 au Recrutement d' Avesnes</u>
Mort pour la France le <u>27 Septembre 1915</u>	
à <u>Souain (Marne)</u>	
Cause de mort: <u>tué à l'ennemi.</u>	
Né le <u>19 juillet 1894</u>	
à <u>Le Cateau</u> Département <u>Nord</u>	
Arr ^e municipal (p ^r Paris et Lyon). à déclarer rue et N°. <u>1</u>	
Jugement rendu le <u>18 Juin 1915</u>	
par le Tribunal de <u>St Menehould</u>	
date du jugement transcrit le <u>21 Juin 1915</u>	
à <u>Le Cateau</u> N° <u>1</u>	
N° du registre d'état civil <u>3466/6</u>	
Loi 7281 1908. I. 544	

Né le 19 juillet 1894 à 04 heures à Le Cateau.

Profession Mouleur

Domicilié à Le Cateau, 3 rue des Hurées.

Fils de Fontaine Alfred, tisseur, 40 ans (O1854).

Et de Lefebvre Isabelle, ménagère, 38 ans (O1855).

Domiciliés à Le Cateau, Chemin de Baillon

Marié le, Célibataire

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 462 **Classe** 1914

Grade et corps: soldat de 2^e classe au 19^e Bataillon de Chasseurs à pieds

Mort pour la France suite à blessures de guerre le 27 septembre 1915, à l'âge de 21 ans, à la Ferme de Navarin à Souain (Marne)

Transcription N°201 à Le Cateau

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

► Les trois fils Fontaine sont Morts pour la France: Camille +1915; Alexis + 1916; Alfred, + 1917.

Détail du service Incorporé soldat de 2^e classe le 23 août 1914 au 19^e Bataillon de Chasseurs; Parti aux armées le 23 février 1915; Mort pour la France dans le secteur de Souain antérieurement au 14 octobre 1915 des suites de blessures de guerre; Disparu le 27 septembre 1915 aux combats de la Ferme de Navarin près de Souain (Marne).

Morphologie: Cheveux châtain clair ; yeux marrons; front vertical; nez rectiligne, petit; visage rond; taille

1m62; Degré d'instruction générale 2.

Citation: Extrait du J.O. du 14 12 1919 "blessé le 27 septembre 1915 au combat de la Ferme Navarin, près de Souain (Marne). Bon et brave soldat mortellement blessé au Champ d'honneur le 27 09 1915 à l'attaque de la Ferme Navarin "

Décoration: Croix de Guerre avec étoile d'argent; Médaille militaire.

N° 201 Acte de transcription de Décès de FONTAINE Camille

République Française-Au nom du Peuple Français- A Messieurs les Président et Juges composant le Tribunal de Sainte Menehould, le Procureur de la République expose: Vu les articles 89 et suivants du Code civil et la loi du trois décembre mil neuf cent quinze; Vu la lettre de Mr. le Ministre de la Guerre et les pièces jointes,; que ces pièces notamment d'un P.VV. de constatation de décès sur le champ de bataille de Champagne le quatorze octobre mil neuf cent quinze par le Lieutenant Delbecque du trois cent vingt septième Régiment d'Infanterie et d'un acte de disparition établi à Suippes le premier novembre mil neuf cent quinze par le chef de bataillon Commandant le dix neuvième bataillon de chasseurs à pied ainsi que des autres renseignements émanés du Ministère de la Guerre, il semble résulter que le soldat Camille Fontaine dudit Bataillon, né le dix neuf juillet mil huit cent quatre vingt quatorze au Cateau, est Mort pour la France à la Ferme Navarin le vingt sept septembre mil neuf cent quinze, qu'il y a lieu de déclarer ces faits constants par un jugement qui tiendra lieu d'acte d'Etat civil. Qu'il conviendra d'ordonner, conformément à la loi, la transcription du jugement à intervenir tant sur les registres de l'Etat civil de Souain, lieu du décès situé sur la ligne de feu que sur les registres de l'Etat civil du Cateau, lieu du dernier domicile du décédé, situé en territoire envahi; Qu'il y a lieu d'ordonner également que mention du jugement et de la transcription sera faite dans les mêmes conditions aussitôt que possible en marge des registres à la date du décès. En conséquence, le Procureur de la République requiert: Qu'il plaise au Tribunal: déclarer constant comme arrivé à la ferme Navarin, Commune de Souain, le vingt sept septembre mil neuf cent quinze le décès de Camille Fontaine, né au Cateau le dix neuf juillet mil huit cent quatre vingt quatorze, fils de Alfred Fontaine et de Isabelle Lefebvre, soldat au dix neuvième Régiment de Chasseurs à pied, domicilié au Cateau, 3 rue des Hurées, "Mort pour la France". Dire que le jugement à intervenir tiendra lieu d'acte de décès et sera transcrit à sa date tant sur les registres de l'Etat civil de Souain que sur ceux du Cateau des que la première de ces communes aura recouvré sa municipalité et que pour la seconde ne sera plus au pouvoir de l'ennemi, et, en tous cas, à la cessation des hostilités. Dire que mention du jugement et de la transcription sera faite en marge des registres, à la date du décès. Fais au Parquet à Sainte Menehould le cinq

mars mil neuf cent dix huit. Le Procureur de la République (signé) Lepelley-Fonteny- Audience publique du dix huit mars mil neuf cent dix huit. Le Tribunal, vu la requête qui précède et les pièces à l'appui, ensemble la déclaration de présomption de décès émanant de Monsieur le Ministre de la Guerre. Oui Mr. Le Président en son rapport, le Ministère public en ses conclusions et après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort. Attendu que l'examen des documents produits ne laisse aucun doute sur la réalité du décès du soldat Fontaine Camille du dix neuvième Régiment de Chasseurs à pied, numéro matricule quatre mille cent soixante sept; Que dans ces conditions il y a lieu faisant droit à la requête et de reconnaître comme constant ledit décès. Par ces motifs: Déclare constant comme arrivé à Souain le vingt septembre mil neuf cent quinze, le décès de Camille Fontaine, né au Cateau né le dix neuf juillet mil huit cent quatre vingt quatorze fils de Alfred Fontaine et de Isabelle Lefebvre, soldat au dix neuvième Régiment de Chasseurs à pied, domicilié au Cateau, 3 rue des Hurées, "Mort pour la France". Dis que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès au sus nommé et ordonne qu'à cet effet il sera transcrit sur les registres de décès de Souain, lieu du décès, ainsi que sur ceux du Cateau, lieu du dernier domicile, et ce aussitôt que les circonstances le permettront, dans tous les cas dès la cessation des hostilités. Dit aussi que mention dudit décès sera faite sur les registres des dites communes pour l'année mil neuf cent quinze en marge de l'endroit ou aurait du être transcrit l'acte non dressé. Ainsi fait et jugé à l'audience publique du Tribunal ou étaient présents M.M. Robé, Président, Girod, Juge, Hennechard, juge à Chalons, délégué pour siéger au Tribunal; Lepelley-Fonteny, Procureur de la République et Bernard, Greffier (signé) Robé et Bernard. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, les Présentes ont été signées et scellées du sceau du Tribunal par le greffier soussigné. Signé; Bernard. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G.Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le trente et un décembre mil neuf cent dix neuf, trois heures cinq minutes du soir par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil par délégation. Suit la signature de l'adjoint

Localisation du lieu du décès



Souain Département de la Marne, Arrondissement de Chalons-en-Champagne, Canton de Suippes.

► À l'issue des batailles de Champagne, les deux villages de Souain et de Perthes-lès-Hurlus étaient ravagés. Le village de Souain fut rebâti, celui de Perthes-lès-Hurlus ne le fut pas, son territoire fut intégré au camp militaire de Suippes. Les

deux communes fusionnèrent pour donner la commune de Souain Perthes-les-Hurlus. Souain est décoré de la Croix de guerre le 20 septembre 1920.

Morts au même endroit

Bazuel: Gautiez Constant; **Catillon:** Chandelier Paul, Delmotte Armand, **Landrecies:** Moreaux Paul; **Le Cateau:** Besançon Victor, **Fontaine Camille:** Lesne Eugène; Flament Léon; **Le Pommereuil:** Bricout Georges;

Etaient au même régiment

Catillon: Demarez Henri; **La Groise:** Dematte Pierre; **Le Cateau:** Chandelier Georges, Delporte Arthur, **Fontaine Camille:** Jourdain Charles, Meresse Georges, Moity Eugène.

Historique et combats du 19^e Bataillon de Chasseurs à Pied en 1915

En 1914 Casernement à Verdun, 83^e brigade d'Infanterie, 42^e Division d'Infanterie, 6^e Corps d'Armée; A la 42^e D.I. d'août 1914 à juin 1915, puis à la 127^e D.I. jusqu'en janvier 1917 et à la 166^e D.I. jusqu'en novembre 1918.

1914 Vers Charleroi, Longuyon; Bataille de la Marne (6-13 sept.); Soizy au Bois et Villeneuve les Charleville (6 sept.); Château de Mondement (9 sept.); Bataille des Flandres: Nieuport, Dixmude, Steenstraate.

1915 Opérations en Argonne (mai-nov.): La Gruerie, Four de Paris; Bataille de Champagne: **Ferme Navarin**, Butte de Souain (sept.).

1916 Bataille de Verdun: Bois Fumin, Bois La Lauffée, Batterie de Damloup, Souville (juin).

1917 Offensive du 16 avril, avance jusqu'au Chemin des Dames (mai).

1918 Picardie; Bois de Mongival, Thory, Grivesnes (mars-avril); Attaque entre Somme et Oise (8 août); Saint Quentin (20 sept.).

JMO du 19^e BCP

Cote 26 N 822/1 pages 11

Journées du 5 au 28 septembre 1915

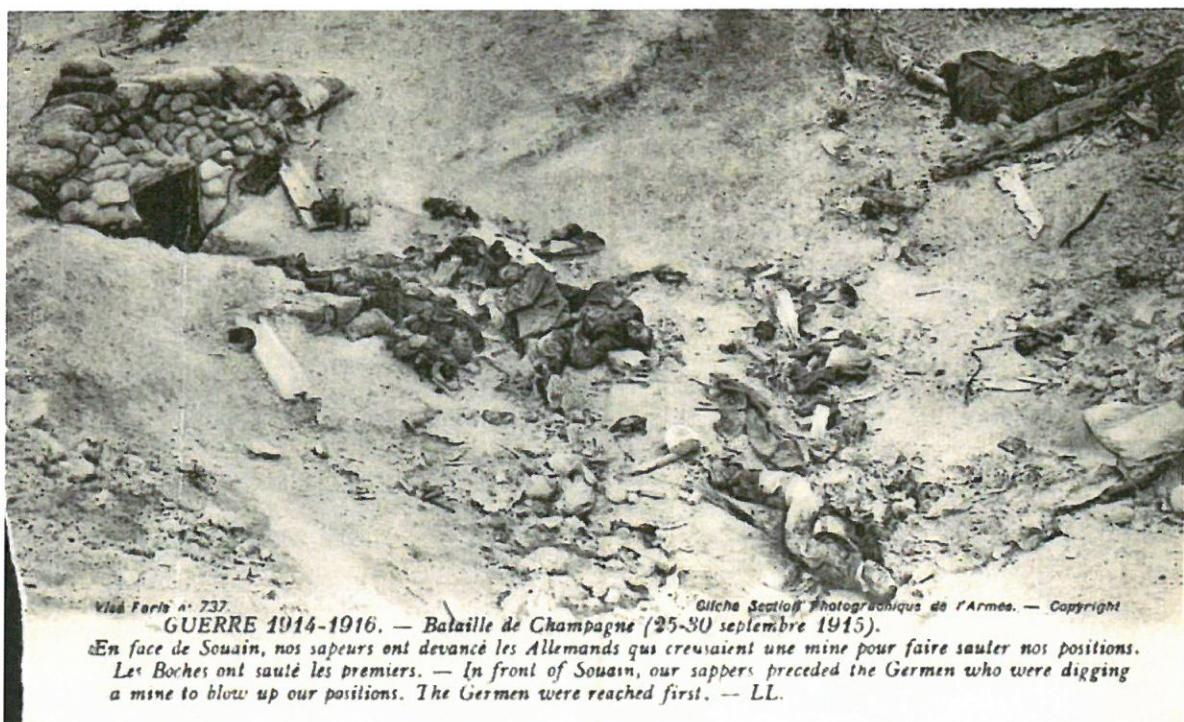
5 Septembre - Etap de nuit à Bettencourt
6 " " à Chancy -
7 " " Faub of Coche -
8 - 16 " Faub of Coche -
16 " - Etap de nuit à Tôtoy aux Baëfs -
18 " " au Coq des Mablettes -
24 " " à Suippes (Bivouac)

IV^e Armée

25 - (Bataille de Champagne)
March par Souain, via Somme-Py
au sein le B¹ attaqua la b¹ à 18^h Perte ligeu
Position d'attaque au b¹ C3.
Dans la nuit ultére au 1^{er} ligne - au Madde à 28^h
du 26 BCP. les opérat -
26 - Attaque du front P¹ de Marne 015. le 1^{er} front
la 1^{er} ligne s'assaut -
deuxième attaque au front P¹ de Marne 015. le
1^{er} front la 1^{er} ligne s'assaut -
Annoncement Sam coup de Coche - attaque en
front de 015, par un intervalle heureux de
mitraillages.
Repli au B¹ qui reçut sur le 1^{er} (nuit à 27a) 1^{er}
Perte au 27 et 28 - 2 officier
700 hommes tués ou blessés



Plaque au cimetière de Le Cateau portant les noms des 3 frères Fontaine, tués à un an d'intervalle chacun



Véto Forte n° 737. Guelha Section Photographique de l'Armée. — Copyright

GUERRE 1914-1916. — Bataille de Champagne (25-30 septembre 1915).
En face de Souain, nos sapeurs ont devancé les Allemands qui creusaient une mine pour faire sauter nos positions.
Les Boches ont sauté les premiers. — In front of Souain, our sappers preceded the Germans who were digging a mine to blow up our positions. The Germans were reached first. — LL.

Texte : Bataille de Champagne (25-30 septembre 1915) « En face de Souain, nos sapeurs ont devancé les Allemands qui creusaient une mine pour faire sauter nos positions. Les Boches ont sauté les premiers. (Le texte qui suit est le même mais en anglais) -cliché de la section photographique de l'armée-

Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau;

